

Communiqué de presse

L'Association des Structures de Recherche sous Contrat et la SATT Conectus Alsace renforcent les capacités d'innovation des entreprises françaises.

Paris, le 28 janvier 2014. L'Association des Structures de Recherche sous Contrat (ASRC) et la SATT Conectus Alsace signent ce jour une convention visant à développer de nouveaux partenariats au service de la compétitivité des entreprises françaises.

Dans un contexte où l'innovation est plus que jamais un levier essentiel de compétitivité pour les entreprises, ces dernières – en particulier les PME & ETI – doivent pouvoir se tourner vers des partenaires en capacités de leur proposer des technologies innovantes et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets de recherche et d'innovation.

C'est tout le sens de l'accord conclu ce jour, pour une durée de trois ans, entre l'ASRC et Conectus Alsace : une volonté partagée d'accroître la diffusion des technologies issues des laboratoires publics alsaciens vers les entreprises, notamment les PME et ETI.

Collaborer dans la maturation pour accélérer le transfert de technologies validées

En tant que SATT, Conectus Alsace a pour principale mission de financer la preuve de concept de technologies innovantes issues de laboratoires publics alsaciens et d'en assurer le transfert vers les entreprises. Ces investissements dans la maturation ou « preuve de concept » permettent de valider la performance d'une innovation, réduisant ainsi le risque lié à l'adoption de la technologie par une entreprise, et permettent ainsi d'accélérer leur transfert vers le monde industriel, en particulier vers les PME et ETI dont les capacités de R&D internes sont généralement moins développées.

« Notre collaboration avec l'ASRC répond à deux enjeux majeurs. Il s'agit tout d'abord de faciliter l'accès au réseau dense des SRC susceptibles d'intervenir dans le cadre des projets de maturation dans lesquels nous investissons (phases de validation, de tests, de prototypage, etc.). Sur les 5 M€ d'investissement engagés à ce jour, c'est près de 2,5 M€ de travaux qui ont vocation à être confiés à des SRC » souligne Nicolas Carboni, Président de Conectus Alsace. *« Par ailleurs, les SRC sont également des « adopteurs » de nouvelles technologies, et notre partenariat permettra aux SRC un accès simple et rapide à des technologies mûrées et dérisquées, et la possibilité de s'engager dans notre programme de « co-conception » en maturation. Dans tous les cas, cette collaboration renforce la capacité de Conectus Alsace à accélérer le transfert de technologies issues des laboratoires publics alsaciens, au bénéfice de la compétitivité des entreprises françaises »,* conclut Nicolas Carboni.

Identifier les laboratoires alsaciens et favoriser leurs collaborations avec les SRC

Dans le cadre des projets collaboratifs menés par les membres de l'ASRC, Conectus Alsace identifiera les compétences des laboratoires de recherche publique alsaciens et savoir-faire en adéquation avec les projets. Pour ce faire Conectus Alsace dispose d'un référentiel interactif unique, « Conect'Labs », qui regroupe l'ensemble des compétences et technologies des laboratoires alsaciens.

La diversité des membres de l'ASRC permettra de répondre à une très grande variété de problématiques technologiques des entreprises et ainsi de favoriser le développement économique des acteurs dans un très grand nombre de filières.

« Les SRC facilitent l'industrialisation des innovations. Elles offrent un large panel d'expertises technologiques complémentaires aux travaux issus de la recherche académique qui leur permettra d'accompagner les travaux de maturation technologique financés par Conectus Alsace. Conectus Alsace est non seulement un client potentiel, source de chiffre d'affaires pour nos membres, mais également un fournisseur de technologies innovantes, source de compétitivité pour les SRC. Ce partenariat entre l'ASRC et Conectus Alsace renforce les passerelles entre la recherche publique et l'industrie, et représente un levier puissant de compétitivité et de croissance pour les entreprises françaises », conclut Jérôme Billé, Délégué Général de l'ASRC.

CONTACTS PRESSE

ASRC

Virginie Grousset
Responsable communication
virginie.grousset@asrc.fr
+ 33 1 46 72 28 67

SATT Conectus Alsace

Emilie Denat-Turgis
Chargée de communication
emilie.denat@satt.conectus.fr
+ 33 3 68 41 12 79

Présentation des partenaires

Conectus Alsace

Conectus Alsace fut la première SATT (Société d'Accélération de Transfert de Technologies) à voir le jour en France dans le cadre de l'Appel à Projets du Programme des Investissements d'Avenir. Financée à 100 % par l'Etat sur le Fonds National de Valorisation dont l'opérateur est l'Agence Nationale de la Recherche, elle opère sous statut de droit privé, avec pour actionnaires : l'Université de Strasbourg, le CNRS, l'Université de Haute-Alsace, l'Inserm, l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES et la Caisse des Dépôts et Consignations qui porte la participation de l'Etat. Ses activités s'organisent autour de l'investissement dans la propriété intellectuelle, la maturation des technologies et le licensing, ainsi qu'autour de la vente de prestations de services dans le domaine de la recherche partenariale et du transfert de technologies.

www.conectus.fr

ASRC

L'Association des Structures de Recherche sous Contrat (ASRC) fédère une quarantaine de structures privées de R&D réparties sur tout le territoire français, soit plus de 2500 docteurs, ingénieurs et techniciens au service de la recherche industrielle et du développement technologique pour les entreprises.

Les membres de l'ASRC réalisent des prestations de R&D pour des PME, ETI et grands groupes et fournissent des expertises et des solutions sur mesure améliorant l'efficacité, la productivité et la compétitivité des entreprises. Les membres de l'ASRC sont reconnus par bpi france pour leurs capacités à apporter aux entreprises des solutions innovantes dans de nombreux secteurs : santé, agroalimentaire, énergie, matériaux, transports, logistique, NTIC, défense, sécurité...

www.asrc.fr